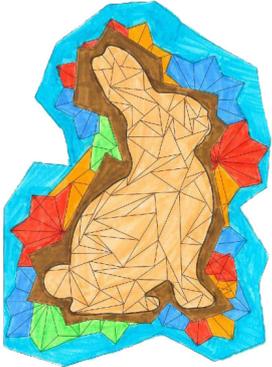
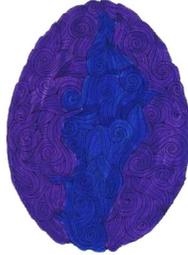


BULLETIN MUNICIPAL

ROUFFIGNAC-SAINT CERNIN DE REILHAC



avril 2021



rouffignac-perigordnoir.fr



Chères Rouffignacoises, chers Rouffignacois, chers amis,
Traditionnellement le bulletin municipal d'Avril présente les situations financières de notre commune.

Le 1^{er} avril dernier nous avons validé les comptes administratifs 2020 du budget principal ainsi que celui du service des eaux. A l'unanimité, le conseil municipal a approuvé les comptes 2020. Ensuite, les budgets primitifs ont été présentés. Issus des débats en réunion de travail, et des travaux de la Commission finances, les budgets prévisionnels ont été validés également à l'unanimité. Les soucis permanents de transparence qui animent tous les élus qui m'entourent, les conditions de préparation de l'action communale pour 2021 et des années suivantes, ont su créer un esprit de partage et un climat de confiance. Les décisions prises à l'unanimité sont le véritable reflet de cette confiance partagée facilitant ainsi nos

actions au service de tous, pour le progrès de notre commune.

Trois pages de ce bulletin sont consacrées aux budgets. Les comptes administratifs 2020 révèlent une année tronquée ; les excédents, importants, ont permis des reports conséquents pour la préparation des budgets 2021. Ces budgets sont ambitieux et volontaristes ; la pression fiscale reste inchangée cette année encore (identique aux années de 2014 à 2020). Nous avons unanimement souhaité encourager et soutenir financièrement nos associations à vocation sociale, culturelle, ludique et sportive, scolaire et périscolaire.

La crise sanitaire est toujours présente ; la vie au quotidien demeure compliquée. Les conditions nouvelles de ce mois, nous incitent encore et toujours à la prudence. L'organisation des vaccinations est laborieuse ; les centres se multiplient. Espérons qu'ainsi, un climat d'optimisme, remplace peu à peu les situations de lassitude que nous vivons. Dans ce bulletin, vous trouverez les informations importantes de ce premier trimestre 2021.

Nous avons, avec un public très restreint, organisé une cérémonie simple et sobre pour le souvenir du 31 Mars 1944. L'association ADMR, lors de son dernier conseil d'administration, a rendu compte de son activité 2020, avec une moyenne mensuelle de 1700 heures de prestations auprès d'environ 105 bénéficiaires ; activité toujours sensiblement en augmentation avec des prestations de qualité et ce, malgré les difficultés rencontrées depuis un an.

En voirie, les travaux sont terminés route de la Préhistoire. Dès l'attribution des aides sollicitées, nous lancerons l'appel d'offre pour la rue Jean Rudelle.

Nous poursuivons l'important dossier de gestion des ordures ménagères. A l'issue de plusieurs rencontres avec le SMD3, nous avons obtenu des avancées significatives pour le choix des emplacements des aires et surtout en matière d'évolution des bacs de collecte, qui seront pour la plus grande partie « semi-enterrés ». Ces deux axes sont complétés par une réduction très importante du coût restant à charge pour la collectivité. Ces évolutions ont été obtenues collectivement avec les élus des communes voisines (Le Bugue, St Cyprien, pour les plus proches), ainsi qu'avec la vice-présidence de notre Communauté de communes en charge de ces dossiers.

Nous constatons avec plaisir l'évolution des constructions Âges et Vie, route de la Préhistoire. Dans le prochain bulletin nous présenterons plus en détail ce sujet.

La consultation des entreprises pour les travaux du logement à vocation médicale est en cours.

En matière de communication, l'adressage et l'info-pratique viennent renforcer la mise à jour du site communal, qui devrait être terminée avant la saison estivale.

Les recherches de professionnels de santé pour notre MSR se poursuivent (médecins et kinés) au moyen de publications adaptées et spécialisées en milieux médicaux. Nous saluons également l'installation d'un nouvel ostéopathe.

Et puis, même si le moment est compliqué, nous avons le plaisir de présenter Marjorie et Adrien qui ont repris l'hôtel restaurant « La Renaissance » ; Pascale et Sylvain quant à eux, ont redonné de l'activité au fournil comme artisans boulangers bio au 23 Avenue du Général De Gaulle.

Enfin, un article est consacré au CEN (Conservatoire des Espaces Naturels Nouvelle-Aquitaine), qui investit sur notre commune.

Une présentation des espaces France Services, les plus proches, clôture ce bulletin.

Dans l'édition de juillet, nous détaillerons les premiers travaux issus des prévisions budgétaires 2021.

Je vous souhaite « bonne lecture » et surtout prenez soin de vous !

Raymond MARTY
Maire

Merci aux enfants de l'école
qui ont égayé la page
de couverture du bulletin.



SOMMAIRE

03 Contre virus et mauvais temps, l'ADMR a maintenu le cap - Commémoration du 31 mars - Un budget construit en assemblée **04/05/06** Budget 2021 **07** Ordures ménagères : préparons-nous à la redevance incitative- Âges et Vie, protège sans isoler - Vaccination **08** Route de la Préhistoire - Rue Jean Rudelle **09** Logement à vocation médicale - Adressage - Le bien vivre ensemble à la campagne **10** Maison de Santé Rurale : Ne baissons pas les bras ! - La Renaissance : Vivement la réouverture des restaurants **11** Bienvenue à un nouveau professionnel de santé - Pascale et Sylvain reprennent le fournil - Les carnets rouffignacois - La chronique de l'opposition **12** Don du sang - Le Conservatoire des Espaces Naturels Nouvelle-Aquitaine - France Services ou le maintien du service public au sein des territoires



Mairie de Rouffignac Saint Cernin

Mairie : 05 53 05 46 46

mairie@rouffignac-perigordnoir.fr

L'ADMR communique : Contre virus et mauvais temps, l'ADMR a maintenu le cap



Malgré la conjoncture sanitaire, le travail remarquable de l'équipe d'intervenantes de notre association s'est poursuivi sans relâche, essayant d'apporter le maximum de service à tous les bénéficiaires.

En 2020, après plusieurs années de vacance, le Conseil d'administration de l'ADMR a élu un Président et un bureau de locaux. Toutefois, l'association, fédérée aux autres ADMR départemen-

tales, reste sous la coupe de la Fédération en matière de gestion administrative et financière. Nous sommes une petite «entreprise», très localisée sur le secteur de Rouffignac et ses environs, comptant 19 salariées de terrain, 1 secrétaire et 1 responsable de secteur à mi-temps.

Nos intervenantes assurent une moyenne de 1700 heures mensuelles auprès d'environ 105 bénéficiaires, prestations souvent délicates, soins à la personne, entretien à domicile, aides ponctuelles qui permettent le maintien au domicile.

Les bureaux de l'ADMR ont rejoint un local plus en adéquation avec ses services, 4 place de la Mémoire, où vous pouvez retrouver, Sylvia, notre secrétaire

tous les matins de 9h à 12h sauf le mercredi.

Cependant, beaucoup de services restent à rendre et notre équipe de bénévoles souhaiterait se renforcer pour améliorer le lien social avec nos bénéficiaires.

En cela la municipalité qui nous octroie une aide substantielle de 1€ par habitant, nous a toujours aidé et soutenu.

Sachez que face à ce travail difficile et parfois éprouvant, nos intervenantes et équipe de bénévoles seront toujours là pour vous aider et vous apporter leur soutien.

Nous ne comptons pas notre temps et restons au service des autres

Commémoration du 31 mars



Dans le respect des règles sanitaires, nous avons choisi de maintenir cette commémoration en groupe restreint, afin d'honorer ceux qui, en ces jours tragiques, ont donné leur vie.

A cette occasion un retour sur notre passé n'est pas inutile, vous trouverez sur le site rouffignac.périgordnoir.fr les faits historiques et le témoignage des habitants de notre village.

Un budget construit en assemblée



Cette année la préparation du budget a été l'occasion de réunir toute l'équipe municipale en deux étapes le 12 janvier et le 2 mars 2021 pour prioriser les actions à mener sur les 5 ans à venir.

Après avoir fait lecture du compte administratif, Monsieur Le Maire a ouvert les débats,

feutre en main devant un tableau.

Ce plan pluriannuel s'est construit en balayant systématiquement les besoins évalués par les commissions pendant cette première année centrée sur un état de lieux et dans la continuité.

Aucun aspect de la vie communale n'a été oublié : bâtiments, voirie, eau et assainissement, environnement, communication, animation, culture, sport, affaires scolaires, sociales, santé, tourisme, urbanisme, conditions de

travail du personnel etc.

Ainsi un échéancier réaliste et réalisable a vu le jour après échanges et débats. Ce que nous avons vécu ces soirs là s'apparente au Débat d'Orientation Budgétaire (DOB), imposé par la loi aux communes de plus de 3500 habitants (art. L2312-1 CGCT).

L'assemblée a ainsi posé les priorités et les jalons des années à venir. La Commission finances a pris le relais dès le lundi suivant pour un vote du budget le 1^{er} avril 2021 (voir pages suivantes).



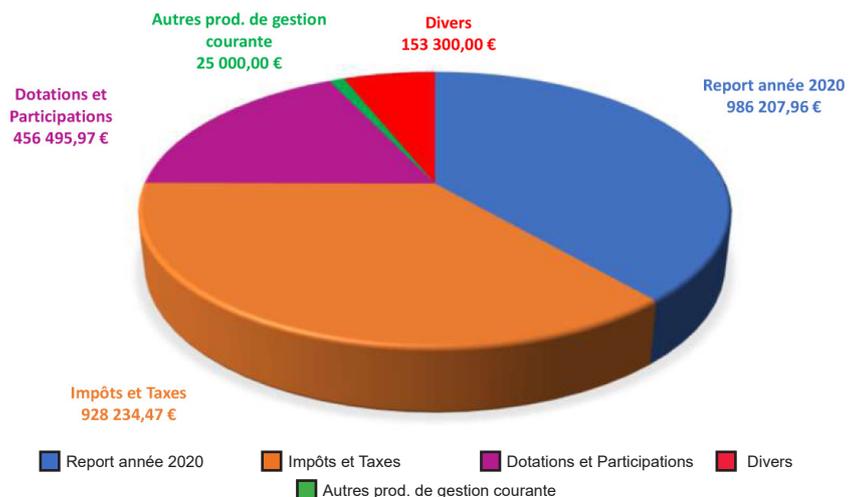
Résultats des comptes administratifs 2020

	Budget Général Commune	Budget Service des Eaux
Fonctionnement		
Résultat reporté N-1	584 296,30	236 145,75
Dépenses 2020	-1 305 322,01	-305 538,07
Recettes 2020	1 741 893,90	447 730,74
Situation Nette au 31/12/19 (1)	1 020 868,19	378 338,42
Investissement		
Résultat reporté N-1	-348 861,36	190 867,89
Dépenses 2020	-565 310,46	-131 868,38
Recettes 2020	959 920,67	77 038,07
Situation Nette au 31/12/20 (2)	45 748,85	136 037,58
Reste à réaliser - Dépenses	-162 347,34	-4 500,00
Reste à réaliser - Recettes	81 938,26	0,00
Solde reste à réaliser 2020 (3)	-80 409,08	-4 500,00
Affectation du Résultat de Fonctionnement		
Pour couvrir l'investissement et les report de RAR (4)=(2)+(3)	-34 660,23	0,00
Pour report de l'excédent en fonctionnement 2021 =(1)+(4)	986 207,96	378 338,42

BUDGET GENERAL 2021 / FONCTIONNEMENT : 2 549 238,40 €

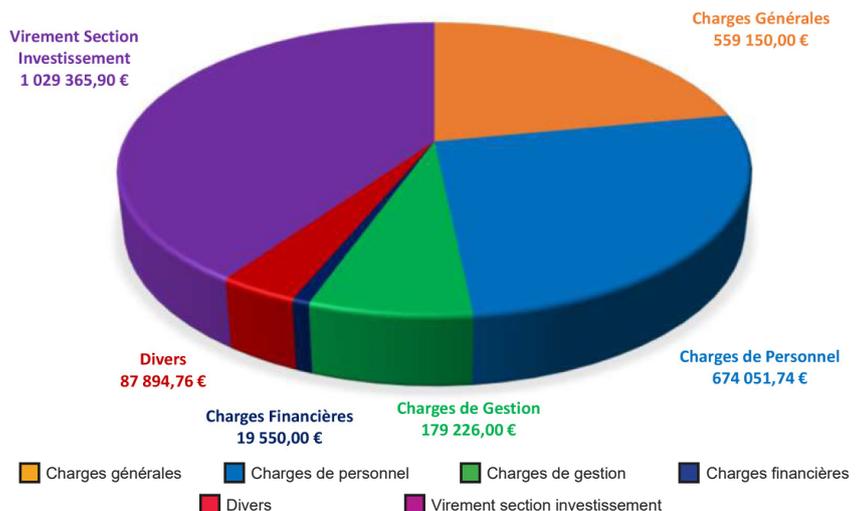
Recettes

Report année 2020 : 986 207,96 €
 Impôts et Taxes : 928 234,47 €
 Dotations et Participations : 456 495,97 €
 Autres prod. de gestion courante : 25 000,00 €
 Divers : 153 300,00 €



Dépenses

Charges Générales : 559 150,00 €
 Charges de Personnel : 674 051,74 €
 Charges de Gestion : 179 226,00 €
 Charges Financières : 19 550,00 €
 Divers : 87 894,76 €
 Virement Section Investissement : 1 029 365,90 €

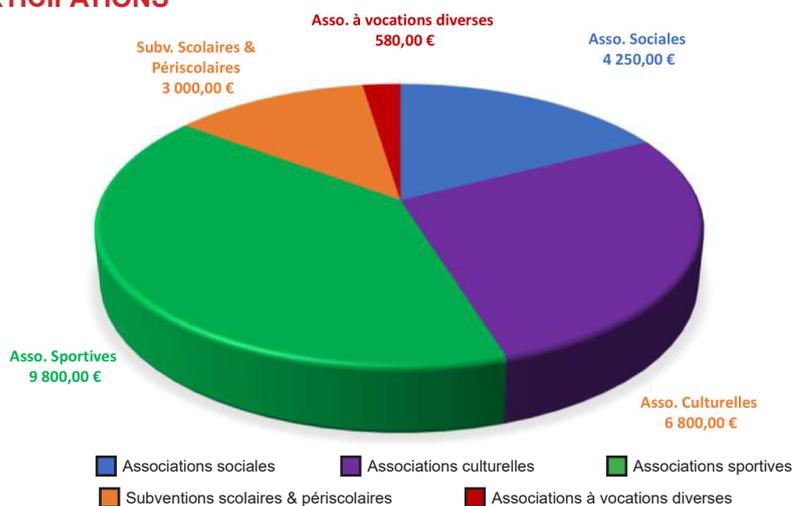


L'augmentation des dépenses en 2021 sont essentiellement dues aux achats supplémentaires de fournitures et d'équipements en raison de la crise du Covid, de la décision de prendre en charge le déficit MSA Services pour la gestion de la Maison Médicale et du transfert des dépenses d'entretien ou de réfection des bâtiments publics en fonctionnement plutôt qu'en investissement (recommandation de la Trésorerie Principale). Vous retrouverez ces articles dans le chapitre «Charges à caractère général».

BUDGET GENERAL / SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS

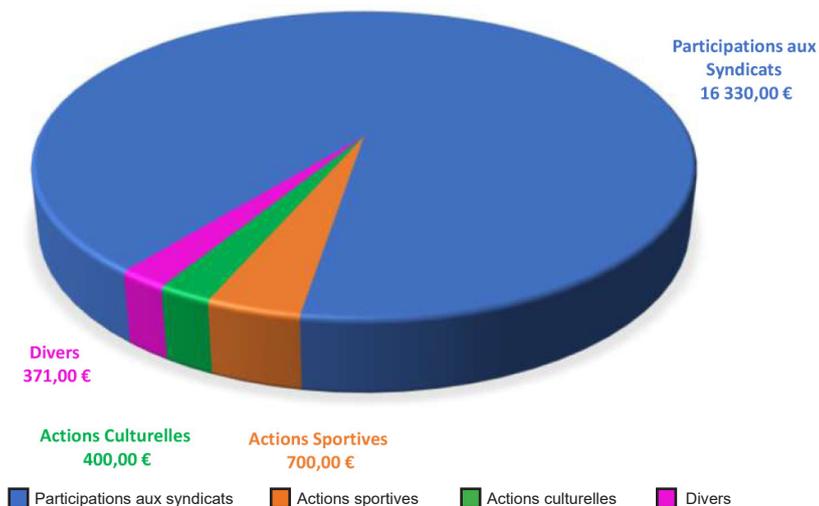
Subventions aux associations :
24 430,00€

Associations sociales : 4 250 €
Associations culturelles : 6 800 €
Associations sportives : 9 800 €
Subventions scolaires & péri : 3 000 €
Associations à vocations diverses : 580 €



Participations aux organismes :
13 021,00 €

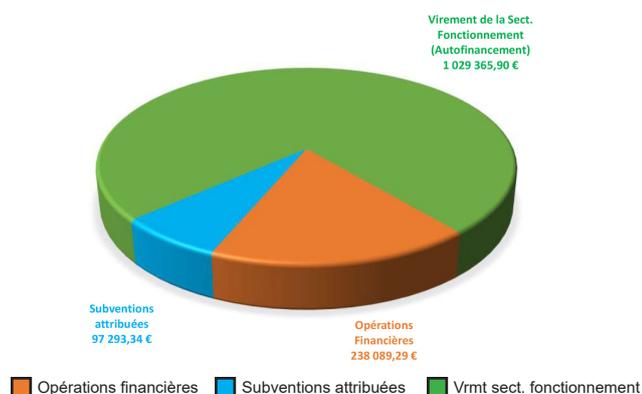
Participations aux syndicats : 16 330 €
Actions sportives : 700 €
Actions culturelles : 400 €
Divers : 371 €



BUDGET GENERAL 2021/ INVESTISSEMENT : 1 364 748,53 €

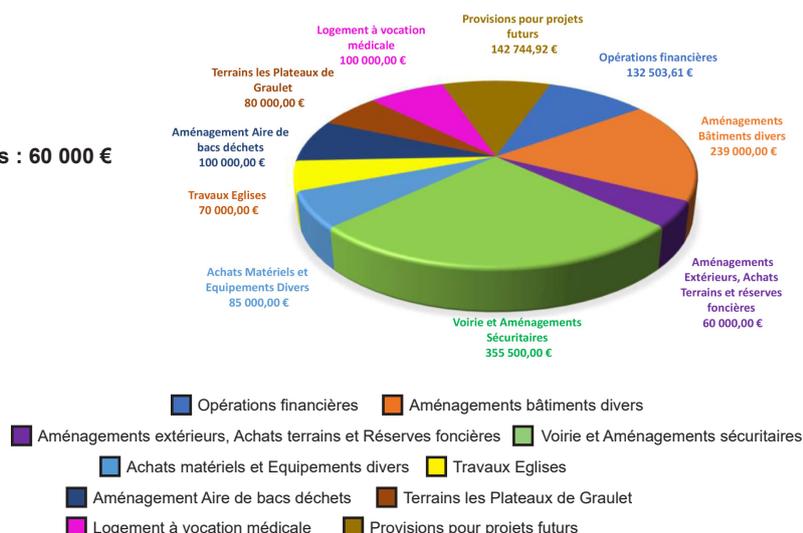
Recettes

Opérations financières : 238 089,29 €
Subventions attribuées : 97 293,34 €
Virement section fonctionnement (Autofinancement) : 1 029 365,90 €



Dépenses

Opérations financières : 132 503,61 €
Aménagements Bâtiments divers 239 000 €
Aménagements Extérieurs, Achats, Terrains et réserves foncières : 60 000 €
Voirie et Aménagements Sécuritaires : 355 500 €
Achats Matériels et Equipements Divers : 85 000 €
Travaux Eglises : 70 000 €
Aménagement Aire de bacs déchets : 100 000 €
Terrains les Plateaux de Graulet : 80 000 €
Logement à vocation médicale : 100 000 €
Provisions pour projets futurs : 142 744,92 €

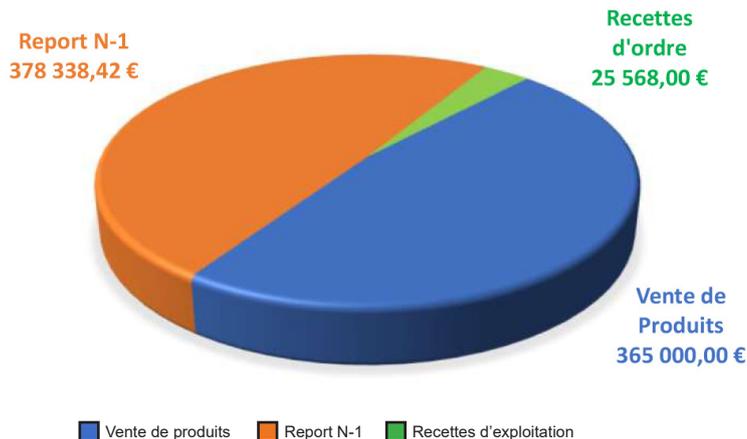


BUDGET SERVICE DES EAUX / ASSAINISSEMENT

BUDGET FONCTIONNEMENT 2021 : 768 906,42 €

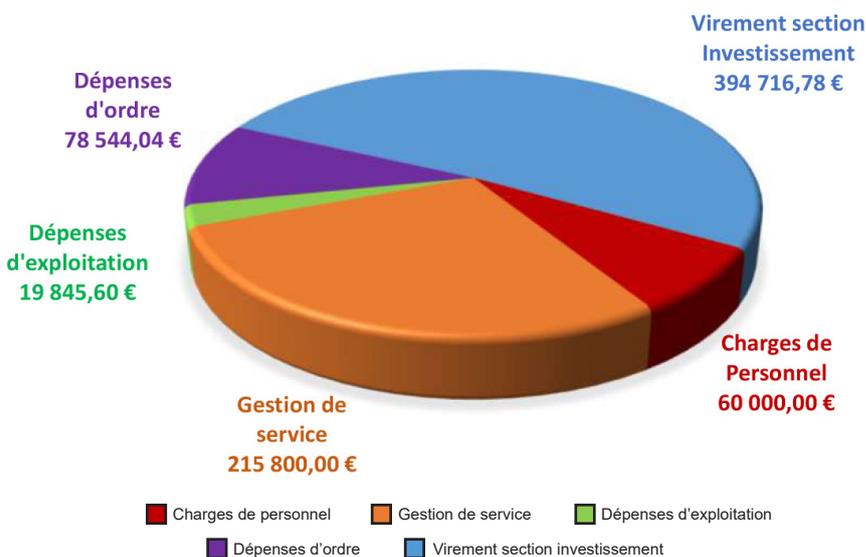
Recettes

Vente de Produits : 365 000 €
 Report N-1 : 378 338,42 €
 Recettes d'ordre : 25 568 €



Dépenses

Charges de Personnel : 60 000 €
 Gestion de service : 215 800 €
 Dépenses d'exploitation : 19 845,60 €
 Dépenses d'ordre : 78 544,04 €
 Virement section Investissement : 394 716,78 €

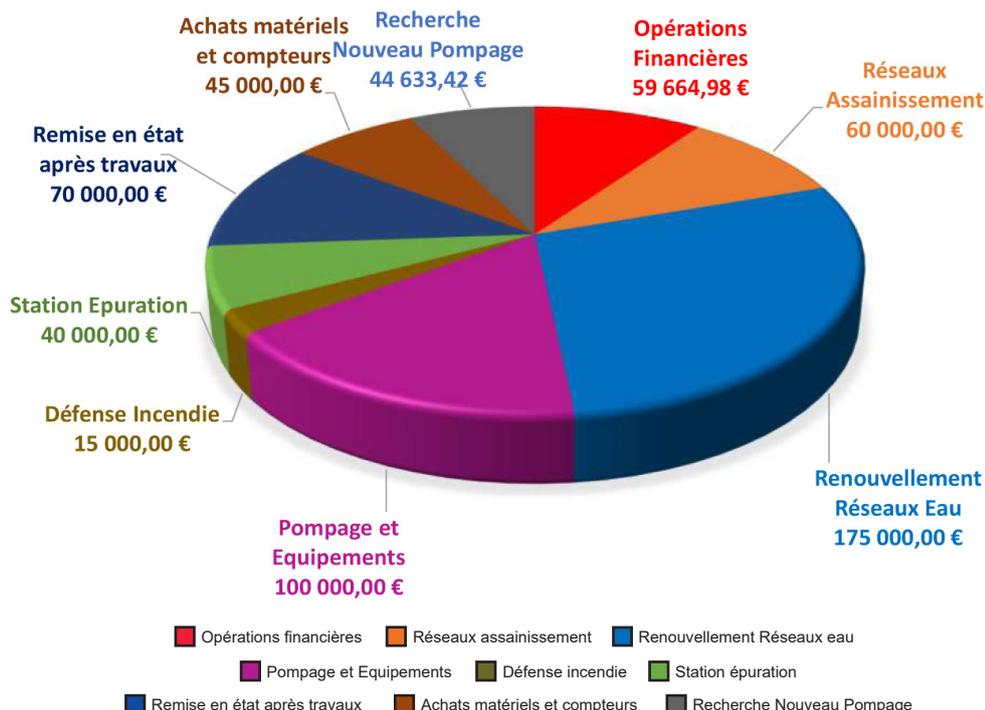


BUDGET INVESTISSEMENT 2021 : 609 298,40€

Recettes : Autofinancement

Dépenses d'investissement

Opérations Financières : 59 664,98 €
 Réseaux Assainissement : 60 000 €
 Renouvellement Réseaux Eau : 175 000 €
 Pompage et Equipements : 100 000 €
 Défense Incendie : 15 000 €
 Station Epuracion 40 000 €
 Remise en état après travaux : 70 000 €
 Achats matériels et compteurs : 45 000 €
 Recherche Nouveau Pompage : 44 633,42 €



Ordures ménagères : préparons-nous à la redevance incitative



La redevance incitative est la contribution demandée à l'utilisateur pour utiliser le service public de collecte des déchets. Ce n'est pas un nouvel impôt, elle vient remplacer l'actuelle Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), impôt local uniquement basé sur la valeur locative du logement.

La redevance incitative sera en lien direct avec la production réelle d'ordures ménagères des usagers. Première étape de sa

mise en place pour tous :
1/ S'enregistrer auprès du SMD3 pour posséder un compte-usager et avoir en retour la carte d'accès aux bornes de collecte et à la déchèterie.

COMMENT ?

> **Appeler au 09 71 00 84 24.**

> **Compléter le formulaire** en ligne sur www.smd3.fr rubrique « mon compte ».

> **Par mail :**

service.usagers@smd3.fr

> **Récupérer un formulaire** en mairie et l'envoyer complété :

SMD3 – Service usagers
ZI La Rampinsolle

24660 Coulounieix-Chamiers.

2/ Attention ! Chaque logement que vous possédez doit être déclaré. Vous pouvez réaliser autant de photocopies du formulaire, ou bien remplir autant

de formulaires en ligne que vous avez de logement, en allant sur le site internet du SMD3. Tout logement doit être déclaré même si vous êtes propriétaire d'un logement inhabité (cocher la case correspondante dans le formulaire et joignez une attestation de la mairie confirmant que le logement est vacant et vide de tout meuble). Que vous soyez un professionnel, une association ou un particulier, propriétaire ou locataire, vous devez être enregistré même si vous estimez ne pas produire de déchets.

Si vous n'avez pas encore votre carte d'accès, ne tardez pas à en faire la demande : elle est d'ores et déjà demandée pour aller à la déchèterie.

Âges et Vie, protège sans isoler



Âges & Vie, promoteur, gestionnaire immobilier et prestataire de services à la personne est née en 2008 dans le Doubs. Aujourd'hui partout en France, Âges & Vie développe une réponse originale aux besoins des personnes âgées autonomes ou en perte d'autonomie (GIR 2-3-4). Le principe fondamental de ce dispositif est l'ouver-

ture sur l'extérieur et le maintien d'un cadre de vie le plus normal possible. Quelques mois après l'apparition du coronavirus, ce concept, mêlant architecture bienveillante et organisation à taille humaine, est une solution qui protège sans isoler.

Dans un cadre de vie apaisant, sécurisant et intergénérationnel, des personnes, en colocation, ne pouvant pas ou ne voulant pas demeurer seules, pourront bénéficier sur notre commune d'un accompagnement 24h/24 et 365 jours/an.

Âges & Vie finance et construit route de la Préhistoire deux mai-

sons d'environ 380m² pour 16 studios. Chaque studio aura son entrée privative avec terrasse.

Ces locations seront réservées en priorité à des habitants de la commune qui ne souhaitent pas quitter le village.

Le chantier a débuté en décembre 2020, l'achèvement des travaux prévu fin 2021 et l'ouverture au plus tard début 2022. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution du projet dans les bulletins de juillet et d'octobre.

Vaccination



En partenariat avec la Communauté de communes et l'ARS, nous avons mis à disposition un mini-bus conduit par un de nos agents pour accompagner aux

centres de vaccinations les personnes n'ayant pas de moyen de transport. Une douzaine de personnes se sont dites intéressées.



Route de la Préhistoire



La sécurisation des entrées du bourg se poursuit

Des vitesses excessives et un manque de sécurisation des cheminements doux sur les entrées du bourg ont amené les équipes municipales successives à entreprendre une sécurisation de ces secteurs.

Dans cet objectif et dans la continuité des actions déjà menées, des travaux d'aménagement

d'un accotement piétonnier route de la Préhistoire à la sortie du bourg sur la RD 31, décidés lors du conseil municipal du 15 décembre 2020, sont achevés.

Ces travaux ont consisté principalement au busage d'un fossé collectant les eaux de pluie des habitations donnant sur cette route ainsi que la récupération des eaux de ruissellement du lotissement de la Ménique. Un relevé topographique des lieux réalisé par le cabinet AGEFAUR, géomètre, a été nécessaire afin qu'une présentation soit faite auprès de l'unité d'aménagement de Sarlat, partie prenante de ces travaux effectués le long de la route départementale.

Un temps envisagé pour être traités en régie, les études techniques et le suivi de chantier ont finalement été confiés au cabinet ING&MO, et les travaux à l'entreprise Lagarde et Laronze après consultation de 5 entreprises de travaux publics, pour un montant total de 34 560 € TTC.

Ce chantier de 135m linéaire à traiter, avec la remise à niveau ou remplacement de 10 tampons, 2 chambres de tirage France Telecom, la pose de bordures pour créer un trottoir sur toute la longueur ainsi que l'installation de caniveau, a été réalisé sous un délai d'un mois.

Afin de parfaire la sécurité piétonne, il sera aménagé un passage piéton avec une signalétique appropriée, ce qui permettra ainsi de mailler cet aménagement avec ceux existants le long du lotissement de Graulet, la résidence Âges et Vie, et d'évoluer vers tous les commerces du bourg en toute sécurité. Enfin, pour réduire davantage la vitesse sur cette portion de route départementale, le panneau d'entrée de bourg sera prochainement déplacé d'environ 100 mètres en amont, et un nouveau radar pédagogique sera installé.



Rue Jean Rudelle

Un nouvel aménagement pour la rue Jean Rudelle

Pour compléter la démarche entreprise depuis plusieurs années pour la sécurisation et la mise aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) des voiries du bourg, la municipalité a décidé de poursuivre ce programme par la réfection de la rue Jean Rudelle.

En plus de desservir de nombreuses habitations du centre bourg, cette rue est également très utilisée l'été pour le stationnement des visiteurs et la déviation mise en place lors du marché dominical.

Ainsi, dans ce cadre et par délibération du 08 octobre 2020 le conseil municipal a confié la mission de maîtrise d'oeuvre au cabinet ING&MO, en collaboration avec le cabinet de géomètre AGEFAUR, pour la réfection de celle-ci dont la nature des travaux relèveront principalement

de la réfection des trottoirs et de la création de places de stationnement.

La Commission voirie s'est réunie pour examiner une première proposition d'aménagement du maître d'oeuvre. Elle a souhaité qu'une nouvelle étude soit menée afin de prendre notamment en compte les remarques des riverains, premiers concernés et utilisateurs des futurs aménagements.

Dans quelques semaines, après concertation avec ces derniers et avis de la Commission voirie pour approbation définitive du projet, une consultation sera lancée auprès des entreprises avec comme objectif calendaire une réalisation et un achèvement des travaux après la saison estivale. Enfin, cette opération de voirie, estimée aujourd'hui à 115 000 € TTC, fait l'objet de deux demandes de subventions DETR (Dotation d'Équipement



des Territoires Ruraux), l'une auprès des services de l'Etat, et l'autre auprès du Conseil départemental.

A l'occasion de la venue de M. le Sous Préfet le lundi 22 février nous lui avons présenté ce projet ainsi que les travaux préparatoires 2022 de la route de Jacquou. Ces deux actions termineront le plan de sécurisation engagé en 2015 autour du bourg.



Logement à vocation médicale



Un nouveau toit pour l'ensemble immobilier place Simone Veil

Ce début d'année a vu la réalisation des travaux de réfection de la toiture de l'ensemble immobilier abritant l'Office du Tourisme et l'Espace Mémoire 1944.

Cette couverture en tuiles plates, validées par l'Architecte des Bâti-

ments de France et identiques à celles utilisées l'année dernière pour le toit de la mairie, a été réalisée par l'entreprise Dordogne Toiture - Thomas Valogne. Cette opération a été financée à hauteur de 16 603,00 € par la copropriété. La part de la commune maître d'ouvrage représente 43,70% du montant, soit 7 255 €. Concomitamment, dans le cadre du projet de création d'un logement à vocation médicale qui sera prochainement aménagé sous le toit mansardé, nous avons souhaité que ces travaux soient complétés par l'agrandissement

de la lucarne en façade principale et la création des fenêtres de toit type Patrimoine avec meneau.

Ceci nous permet d'obtenir un éclairage naturel suffisant sur le séjour et de respecter l'esthétique des bâtiments traditionnels avoisinants.

Les travaux du futur appartement seront réalisés cette année. Une consultation des entreprises est en cours. Celui-ci sera destiné prioritairement à héberger des médecins stagiaires et ainsi participer à la lutte contre la désertification médicale en milieu rural.



Adressage

Sur le site de la mairie à la rubrique PLAN vous pouvez désormais découvrir le nom des voies et leur localisation en un clic !

L'adressage consiste à assigner des adresses pour localiser les habitations et locaux en donnant un nom aux voies et des numéros aux bâtiments que celles-ci desservent. Cette démarche a été initiée sur notre commune lors d'une délibération du conseil municipal en date du 28 novembre 2016 (DM N°2016-116).

Ces données ont été enregistrées au plan national sur <https://adresse.data.gouv.fr/donnees-nationales>.

Sa construction est assurée grâce

à de nombreux partenaires, et en premier lieu par les communes, seules autorités compétentes en terme d'adressage. La Base Adresse Nationale est accessible sous forme de fichier à tout organisme ou opérateur (téléphonie, énergie, pompiers, poste etc...). Ainsi, ces données de l'adressage sont utilisées au quotidien et favorisent : la rapidité d'intervention des secours d'urgence, la distribution des colis, du courrier, les déploiements des réseaux, la navigation GPS et bien d'autres services.

Si opérateurs et organismes doivent se référer à la Base Adresse Nationale et mettre à jour leur propre base de don-



nées pour intervenir, il revient à chaque usager de signaler les modifications d'adressage aux différents services avec lesquels il est en lien, soit par courrier, compte individuel internet ou sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>. Ce site transmet vos nouvelles coordonnées aux Caisses de sécurité sociale, Caisses de retraites, Énergie, Poste, Pole Emploi, Impôts, Carte Grise.

Il vous reste juste à informer vos opérateurs téléphoniques, banques, assurances, mutuelles, abonnements et autres partenaires, sans oublier bien sûr tous vos amis !



Le bien vivre ensemble à la campagne

La loi n° 2021-85 du 29 janvier 2021 vise à définir et protéger le patrimoine sensoriel des campagnes françaises. Cette loi est un soulagement pour de nombreux habitants en zone rurale. Cloches, chant du coq, odeur de fumier, coassement de grenouilles..., ne devraient plus faire l'objet de conflits de voisinage.

Toutefois, il faut rester vigilant sur certains bruits qui peuvent occasionner des gênes pour les voisins.

Nous vous rappelons un des

articles parus dans notre bulletin municipal du mois d'octobre 2020, portant sur les nuisances sonores (Cf Art. R1334-31).

Pour le bien vivre ensemble, veillons à appliquer les horaires de bricolage et jardinage (tondeuse, tronçonneuse, etc... notamment le week-end) et, dans le respect d'autrui, à prendre soin quotidiennement de nos animaux de compagnie et auxiliaires de chasse (aboïement, vagabondage, défécation dans les lieux publics). Concernant



les déjections canines rappelons que des « canisettes » sont à disposition à plusieurs endroits du bourg, depuis de nombreuses années.

Il est à noter que plusieurs poulaillers, bien que protégés, ont été soulagés de leurs volatiles par des chiens divaguant, et que nous sommes trop souvent interpellés pour des aboiements incessants.



Maison de Santé Rurale : Ne baissons pas les bras !



Le 7 juillet 2020, le conseil municipal décidait d'appliquer un abattement sur les loyers équivalent à la perte d'activité moyenne déclarée par chaque professionnel sur les mois de mars, avril et mai (pour un montant total de 6542,29€) ainsi que les frais de ménage des espaces communs durant la période de confinement.

Le 23 septembre 2020, nous les réuisions ainsi que la responsable de la gestion de notre

MSR, et les élus des Commissions économie et santé, pour réfléchir à l'avenir. Nous partageons alors l'inquiétude de tous de voir deux de nos médecins prendre prochainement leur retraite et avoir des difficultés à les remplacer.

Fin 2020, nous avons, à l'instar, de tous nos concitoyens, ressenti cruellement le départ des kinésithérapeutes vers d'autres communes environnantes.

Depuis nous n'avons pas baissé les bras. Si les professionnels de santé de leur côté informaient leurs réseaux de l'existence de possibilités de s'installer dans notre commune classée Zone de Revitalisation Rurale (ZRR), le 15 décembre 2020 le conseil municipal s'engageait de nouveau.

Ainsi il prenait la décision de baisser les loyers (de 12,07€ à

10,50€ le m²), de prendre en charge la maintenance et les contrôles de sécurité du bâtiment évalués à 1700€ par an, de répartir les charges au prorata des surfaces réellement occupées par les professionnels et de transformer l'ancien espace kiné en deux espaces distincts pouvant être attribués à de nouveaux professionnels de santé.

De son côté, la CCVH élabore une politique de santé permettant de mieux répartir les professionnels de santé sur notre territoire afin d'en diminuer la désertification.

Prochainement nous accueillons une psychomotricienne, et nous venons de mettre à notre tour une annonce dans une revue spécialisée pour offrir les atouts de notre commune à de nouveaux médecins.

La Renaissance : Vivement la réouverture des restaurants

La crise sanitaire ne les a pas arrêtés. En décembre dernier, Marjorie et Adrien ont repris La Renaissance, hôtel restaurant réputé de Rouffignac. Un défi mais aussi le projet d'une vie pour le couple et leur fille Aynoa, arrivés de Saint-Gaudens.

Ils n'ont pas choisi le lieu par hasard. Après avoir travaillé dans la restauration pour Adrien et dans le bar d'un casino pour Marjorie en Haute-Garonne, ils ont jeté leur dévolu sur la Dordogne où ils ont des attaches familiales. L'idée de reprendre La Renaissance les a emballés même si

la crise sanitaire leur a mis des bâtons dans les roues et les oblige, depuis qu'ils ont repris l'hôtel restaurant, à une activité réduite. Si l'hôtel (4 chambres) est ouvert et compte sur une clientèle de travail, le restaurant, lui, tourne grâce à la vente à emporter. Le chef Adrien, formé par Jean-Jacques Despaux, vice-champion du monde de pizzas, propose un large choix de pizzas à emporter.

Le jeune couple a pour priorité de continuer à cuisiner des produits frais pour élaborer leur future carte. Leur vœux le plus cher est



d'apporter à leur clientèle, grâce à leur sourire, leur accueil, leur cuisine, un moment privilégié dans un cadre agréable.

Nous leur souhaitons la bienvenue et avons hâte de la réouverture des restaurants afin d'aller déguster leur cuisine.

Tél. : 05.53.05.36.10

Infos pratiques



Le nouveau dépliant est paru avec tous les numéros utiles : santé, para-médical, produits industriels, services, commerces, se restaurer et se loger, art, artisanat, activités de loisirs, associations culturelles, sociales, spor-

tives, etc.

Un exemplaire est à votre disposition au secrétariat de mairie ou sur le site de la commune à droite de la rubrique «CONTACT».



M. Niels Heckler, Ostéopathe D.O., diplômé en 5 ans du Collège Ostéopathique de Bordeaux, est nouvellement installé sur la commune et se réjouit de vous accueillir au Lieu-Dit Le Mas, 825, route de la Fromentinie. Sa formation lui permet de recevoir tous types de publics, du nourrisson à la personne âgée en

passant par l'enfant, la femme enceinte et les sportifs. Il peut vous prendre en charge au cabinet ou à domicile du lundi au vendredi, de 9h00 à 13h00 et de 14h30 à 19h30. La prise de rendez-vous peut se faire par téléphone au 06.84.72.65.00 ou via la plateforme numérique Doctolib.

Artisans-Boulangers, Pascale et Sylvain reprennent le fournil



Nous sommes un couple de boulangers depuis 10 ans. Après une première partie de

carrière dans le département de l'Ariège, nous venons nous installer en Dordogne sur la commune de Rouffignac -St Cernin de Reilhac.

Nous avons restauré le fournil dans l'ancienne boulangerie située au 23 avenue du général de Gaulle.

Nos pains biologiques au levain naturel sont confectionnés exclusivement de farines fermières

et périgourdines.

Le fournil est ouvert tous les mercredis de 16h30 à 19h (en contrebas de l'ancienne boutique).

D'autres horaires et jours de vente seront communiqués sur le site de la commune prochainement.

Commandes possibles au 06.10.14.45.54

Au plaisir de vous rencontrer.

LES CARNETS ROUFFIGNACOIS - 1^{er} janvier au 31 mars 2021

Naissances

– le 12 mars Tom, Georges DONZEAU « 808 Route de la Bournèche »

Décès

– le 04 janvier Christian MACKOWSKI « 1 Rue Jean Pompougnac » (63 ans)

– le 10 janvier Pascal GÉRARD « 733 Route du Tallet » (62 ans)

– le 13 janvier Simonne TEULET Veuve CHADROU « 10 Route des Mammouths » (89 ans)

– le 24 janvier Claude Dominique CASTELLANO « La Croix de Ruchald » (86 ans)

– le 28 janvier Didier Dominique Robert DELBUT « 2177 Route de Peyrebrune » (66 ans)

– le 1^{er} février Suzanne Hortense ZYPZER Veuve NICOLI « 17 Avenue du Général de Gaulle » (97 ans)

– le 2 février Jean CLUGUIS « 789 Chemin des Nolles - La Menoue » (92 ans)

– le 6 février Régis RABEAU « 6 Chemin de la Basse Albétie » (56 ans)

– le 17 février Denis Marie Jean LE POITTEVIN « 3 Rue des Anciens Combattants » (90 ans)

– le 24 février Odette Claudine MARCOU épouse MERGNAT « Rue des Anciens Combattants » (82 ans)

– le 07 mars Marie Thérèse LÉONARD Veuve MARFOND « 9 Chemin de l'Albétie » (96 ans)

– le 29 mars José Yvon JANET « 18 Route des Tuilières » (79 ans)

La Chronique de l'opposition

En ce début d'année, notre attention se porte particulièrement sur l'urgence de sauvegarder les services publics à Rouffignac. En effet, nous tenons à souligner les efforts de la municipalité pour maintenir la présence du Bureau de Poste, en s'opposant notamment à la réduction des heures d'ouverture de ce dernier.

Dans le même mouvement, nous espérons pouvoir éviter qu'une classe ne soit fermée à l'école primaire. L'enjeu est d'éviter à tout prix de dévitaliser nos communes rurales et pour cela, le maintien de services publics est essentiel.





DON DU SANG

Vendredi 28 mai 2021

15h30-19h00 - Salle des Fêtes
Amicale pour le Don du Sang

Prise de RDV sur : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Contact : dondusang.rouffignac@live.fr

BROCANTE DU 14 JUILLET : Le Comité des Fêtes, lors de sa dernière assemblée générale, a confirmé, à notre plus grande joie, que la brocante aurait bien lieu cette année forte du succès de celle de 2020 malgré les contraintes liées à la pandémie.

CARTE SCOLAIRE : La fermeture d'un poste a été confirmée par l'Inspection d'Académie mais nous contestons cette décision. Au jour où nous bouclons ce bulletin de nouveaux enfants ont été inscrits portant l'effectif à 119. Ce qui confirme que la fermeture de ce poste s'avère de moins en moins justifiée.



Le Conservatoire des Espaces Naturels Nouvelle-Aquitaine (CEN Nouvelle-Aquitaine)

Le CEN Nouvelle-Aquitaine est une association à but non lucratif reconnue d'intérêt général. Depuis 1992, il contribue à préserver le patrimoine naturel et les paysages remarquables de notre région par une approche concertée et locale.

Le Conservatoire porte les enjeux environnementaux au cœur de l'économie des territoires et assure la transmission de ce patrimoine naturel aux générations futures.

Ses missions s'articulent autour de 5 axes : la connaissance, la protection, la gestion et la valorisation de milieux naturels mais aussi l'accompagnement des collectivités locales.

L'antenne Dordogne du CEN Nouvelle-Aquitaine est basée à Mussidan, 5 salariés interviennent

sur tout le département.

A l'Est du bourg de Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac, on remarque la présence d'une succession de coteaux calcaires entrecoupés de vallons relativement encaissés. Des petits ruisseaux, parfois temporaires, alimentés par plusieurs sources, s'y écoulent en direction du Vimont. Le patrimoine naturel et paysager très diversifié, couplé à un enjeu de préservation de la ressource en eau font de ce secteur une zone particulièrement intéressante.

C'est pourquoi le CEN Nouvelle-Aquitaine vient d'acquérir environ 13 hectares vers le lieu-dit Bas Graulet. Les parcelles en question sont constituées de prairies plus ou moins sèches, de landes à genévriers, quadril-

lées par un réseau de haies. Pour éviter l'embroussaillage de ces prairies en déprise et conserver l'attrait paysager et la biodiversité du secteur, une fauche tardive et un pâturage extensif seront remis en place en partenariat avec un éleveur.

Pour en savoir plus :

www.cen-nouvelle-aquitaine.org

Contact : Matthieu DUFFAU
(m.duffau@cen-na.org)



France Services ou le maintien du service public au sein des territoires



Contactez son référent Pôle Emploi, remplir un formulaire en ligne, faire une demande d'allocation, sa déclaration de revenus.... Les France Services installés à la campagne comme en ville constituent une réponse concrète aux besoins des habitants d'accéder aux services publics près de chez eux. L'objectif de l'Agence

nationale de la Cohésion des Territoires est d'offrir un lieu d'accueil France Services à moins de 30 minutes de chez soi.

Deux conseillers sont présents au moins 25h par semaine pour accompagner les citoyens, répondre à leurs besoins et trouver des solutions immédiates. Il n'y a pas de redirection vers d'autres services publics, chaque demande fait l'objet d'une réponse précise.

L'arrondissement de Sarlat possède 5 antennes où se rendre : Hautefort, Thenon, Montignac, Saint Cyprien, Belvès. Les plus proches sont :

Thenon :

05 place Montaigne
24210 Thenon
05.53.35.09.96

Lundi : 09h00/12h00

Mardi, Mercredi, Vendredi :
09h00/12h00-14h00/17h30

Jeudi : 14h00/17h30

Montignac-Lascaux :

Place Yvon Delbos
24290 Montignac-Lascaux
05.53.51.79.90

Lundi, Vendredi : 08h00/12h00

Mardi, Jeudi :

08h00/12h00-14h00/17h00

Mercredi : 14h00/18h00